

LIVING THINGS

GROUPE DE RÉFLEXION SUR L'INTERNET DES OBJETS

cap-digital
Paris Region

Systematic
Paris Region Digital Ecosystem

DATA ET COLLECTIVITES : ACCES AUX DONNEES ET NOUVEAUX SERVICES

JEUDI 27 OCTOBRE 2016 - 17H30 - 19H30



Avec la participation de



D A T A
P U B L I C A



RESUME


Les collectivités territoriales (villes, communautés d'agglomération, régions) sont les acteurs incontournables de montée en puissance de l'IoT pour les territoires et les services urbains. Elles collectent et centralisent un nombre croissant de données dans des bases métiers. Les opérateurs de services urbains (eau, énergie, déchets, transports, ...) en font de même et entendent bien devenir chacun, un acteur de référence sur ce sujet. Mais ils sont également de plus en plus sollicités par les pouvoirs publics pour la mise à disposition de ces données alors même qu'ils cherchent à les valoriser.

Les obligations légales de mise à disposition des données pour les opérateurs ont évolué avec les lois Transition Énergétique, République Numérique et la loi Macron 2 (actuellement examinée par la CNIL). Par

ailleurs, certaines collectivités ont commencé à explorer les nouveaux modes de partenariats sur les sujets « data », notamment par l'insertion de nouvelles dispositions contractuelles dans les contrats de délégation.

La collecte, le traitement et l'analyse de données par, pour et sur les territoires ouvrent des perspectives pour proposer de nouveaux services aux habitants et aux collectivités, de nouveaux enjeux économiques et de nouveaux business models basés sur la valeur de ces données, entre intérêt général et intérêt commercial. C'est aussi un nouveau champ qui s'ouvre sur les enjeux de gouvernance des données avec de nombreuses questions qui restent encore ouvertes.



 Suivre

"Je suis optimiste quand je vois des politiques adopter les valeurs de l' #opendata "
@opendatasoft #livingthings

INTRODUCTION "ETAT DES LIEUX DE L'ACCES AUX DONNEES URBAINES"

PAR HERVE RANNOU (CEO D'ITEMS INTERNATIONAL ET CITYZEN DATA)

« Bien que l'open data soit la problématique la plus connue, l'accès et de l'utilisation des données sont des enjeux stratégiques »

La France est un pays avancé en matière de données ouverte. Etalab a joué un rôle moteur dans ce mouvement. Pour autant les collectivités territoriales ne trouvent pas cette démarche simple ou naturelle ; en ce sens, il peut y avoir un hiatus entre l'impulsion nationale et la

mise en œuvre locale. Cet événement ne traitera pas uniquement des données ouvertes, mais davantage des données des collectivités qui couvre un champ plus large. Car bien que l'open data soit la problématique la plus connue, l'accès et l'utilisation des données sont des enjeux stratégiques.

Il existe différents systèmes capables de capter les données, et des sujets multiples ont de plus en plus tendance à se croiser. Sur un certain nombre de sujet, les villes vont s'interroger sur l'intérêt de croiser telle et telle donnée : pour la gestion de l'énergie et de l'environnement, la gestion du patrimoine à travers le BIM.

La loi République Numérique oblige les exploitants de service public à ouvrir leurs données, mais des conditions restrictives ont bien évidemment été posées (données concurrentielles, sécurité, données personnelles).

Des projets collaboratifs sont menés avec les collectivités sur les données.

Sur l'énergie des données très variées existent mais elles sont souvent traitées par les industriels directement. En les agrégeant, des résultats d'analyse avancés peuvent être

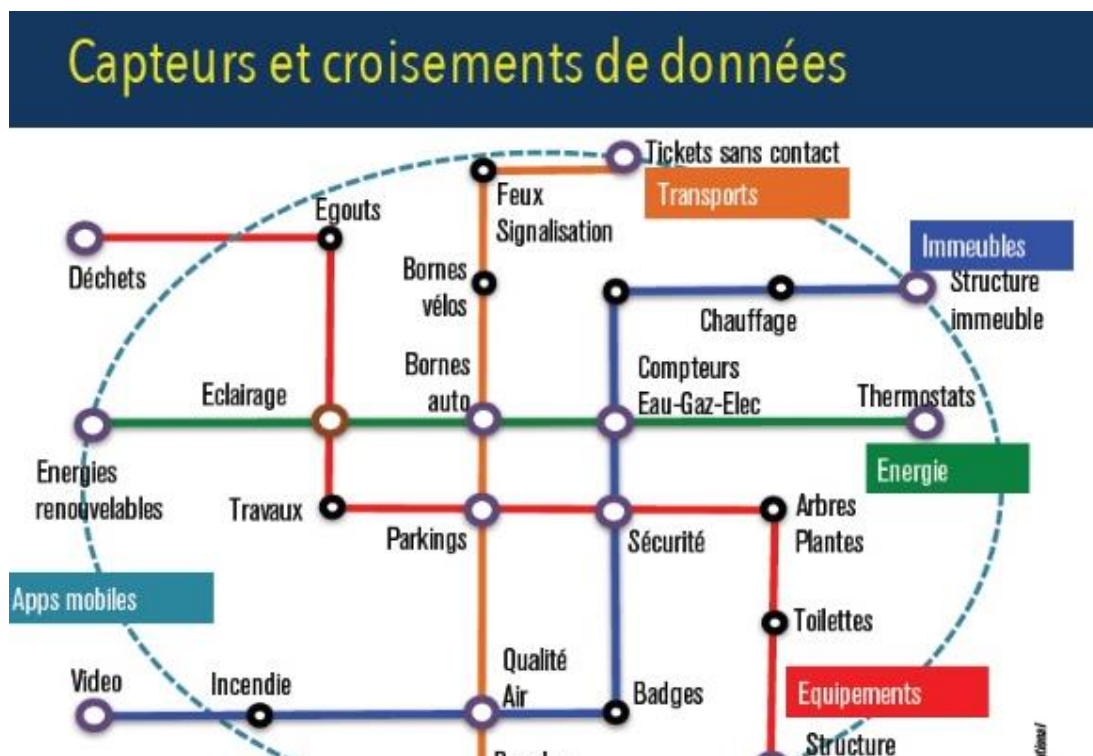


Figure 1 extrait de la présentation d'Hervé Rannou à retrouver sur le Slideshare Living Things

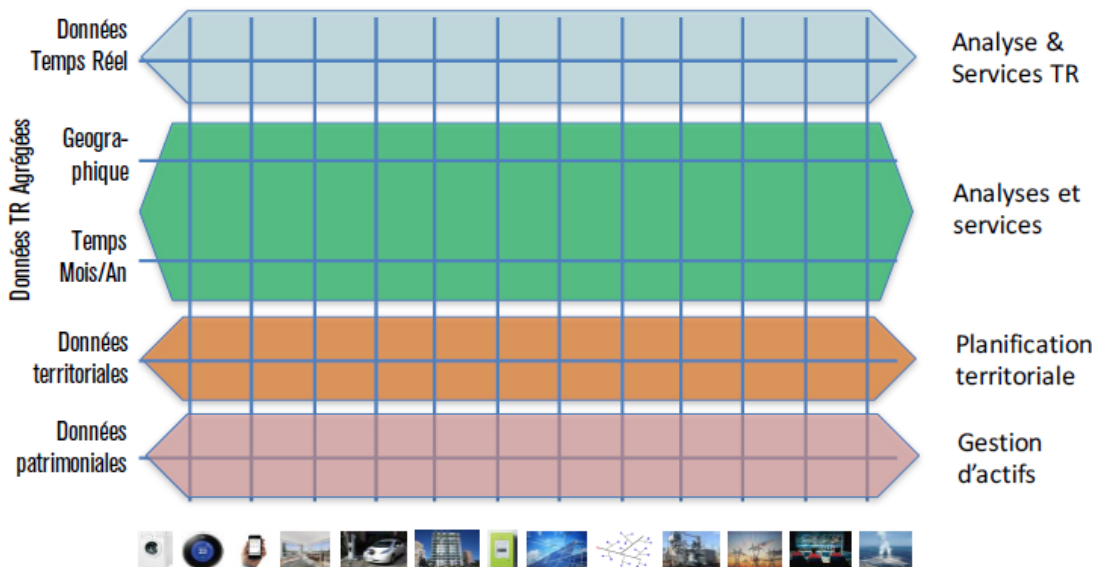
obtenus. Les règles de gouvernance des données dans les collectivités et les entreprises sont propres à chacune et vont évoluer rapidement.

Sur la mobilité, de plus en plus de données sont disponibles sur le marché. Concernant les données opérationnelles des opérateurs, la problématique est sensible pour les transports en commun, beaucoup moins pour les services d'autopartage et de vélo par exemple. Le degré de maturité sur ce sujet est très variable d'un acteur à l'autre et peu de collectivités territoriales ont avancé. Par ailleurs, plus la collectivité est grande, plus les enjeux sont complexes car très lourds.

Les datas posent 3 questions majeures :

- La rupture technologique qui n'est pas le sujet de l'événement mais qui constitue un véritable enjeu pour les séries spatio-temporelles de données
- Le contexte réglementaire et la gouvernance qui l'accompagne
- Les modèles d'affaires existant et à venir

Energie: Exemple de projet de plateforme territoriale



ITEMS International



Figure 2 extrait de la présentation d'Hervé Rannou à retrouver sur le Slideshare de Living Things

TABLE RONDE « QUELLE CHAÎNE DE VALEUR POUR LES DONNÉES DE LA SMART CITY ? » PAR JEAN-MARC LAZARD, CO-FONDATEUR D'OPENDATASOFT ET FRANÇOIS BANCILHON, CEO DE DATAPUBLICA

Jean-Marc Lazard : OpendataSoft aide les collectivités à collecter leurs données. De notre point de vue, les collectivités cherchent à tirer des bénéfices pour elle-même. Nous nous sommes rendus compte de leur prise de conscience progressive des enjeux des données, ainsi que leurs partenaires. Elles se posent des questions techniques et des questions de gouvernance : comment les données peuvent donner naissance à des outils de pilotage et d'aide à la décision, quantifier la ville et mesurer l'effet des politiques publiques mises en œuvre ?

François Bancilhon : Les données économiques sont essentielles pour les villes. Un projet de croisement de données a permis d'associer Orange, Veolia, EDF, La Poste et des spécialistes de l'Open Data. La question autour de laquelle ces partenaires se sont associés était la suivante : en croisant les données de chacun de nous, peut-on développer de nouveaux usages ? Un tel projet laisse entrevoir des résultats fabuleux !

En réalité, il y a eu de bons et de moins résultats. Du côté positif, il a été constaté qu'en croisant des données météo, aux consommations et d'usage d'eau, de téléphone et d'électricité, et de réseaux sociaux, de nombreux usages nouveaux peuvent être réalisés (par exemple la consommation peut-être mieux anticipée et mieux localisée). Mais cette expérience a également mis en lumière la difficulté à sortir une petite partie des données de chaque opérateur, en raison des obstacles technico-administratifs. Certains sont même obsédés par le fait d'effacer des informations.

De la même manière, la Loi Macron a acté que l'INPI publierait les données des entreprises jusqu'ici détenues par Infogreffe. Alors que cette disposition est entrée en vigueur depuis 6 mois, les données ne sont toujours pas disponibles.

La CNIL est très prudente vis-à-vis du croisement des données, c'est un frein supplémentaire.

« La Loi de 1978 pose qu'un jeu de donnée peut être constitué uniquement si la finalité est précisée a priori. Il faudrait inverser cette logique. »

La conclusion que je tire de cette expérience : il faut casser le principe de finalité issu de la Loi de 1978 qui pose qu'un jeu de donnée peut être constitué uniquement si la finalité est précisée a priori. Il faudrait inverser cette logique : le principe de mise à disposition des données sans finalité préalable devrait primer car c'est à partir du croisement de donnée qu'on peut faire apparaître des informations et plus rarement l'inverse.

Jean-Marc Lazard : il n'existe pas 1000 manières de faire de l'Open Data. Ce que nous avons pu constater chez nos clients, c'est qu'en l'absence d'un cadre clair pour faire de l'Open Data, les collectivités territoriales ne le font pas.

Je voudrais revenir sur une disposition qui va avoir un impact économique fort : la portabilité des données. Désormais un consommateur pourra demander à sa banque de transférer toutes ses données vers une autre banque. Cela change la relation du consommateur aux opérateurs et lui rend une certaine maîtrise de ses données. La

règlementation favorise l'émergence de nouveaux services en bout de chaîne avec l'exploitation des données, remplaçant peu à peu le modèle verrouillé.

Chaque jeu de données ouvert entraîne la création d'une application et de services de niche, car cela ne coûte pas cher. Le modèle économique existe dès lors que cette application et ces services rencontrent une clientèle.

« *La portabilité des données va avoir un impact économique fort.* »

Quant à la prise de conscience des avantages de l'ouverture des données, il progresse en France, notamment chez les grands groupes qui travaillent de plus en plus la question du numérique. En Belgique, les groupes sont habitués à mettre à disposition leurs données car les acteurs sont moins intégrés. Il s'agit avant tout de prendre conscience que l'accès aux données est à double-sens, et cela incite les acteurs à les ouvrir.

RETOUR D'EXPERIENCE : « LES DEFIS TECHNIQUES DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DONNEES DES HABITANTS/CONSOMMATEURS »
 PAR JEAN-PHILIPPE CLEMENT, RESPONSABLE SOLUTIONS DATA A LA VILLE DE PARIS
 ET PHILIPPE DUMONT, DIRECTEUR EN CHARGE DE LA VILLE INTELLIGENTE CHEZ CISCO

ARCHITECTURE DATA

- **Nécessité de concevoir une architecture de la data au sein du Système d'information Ville (DSI)**

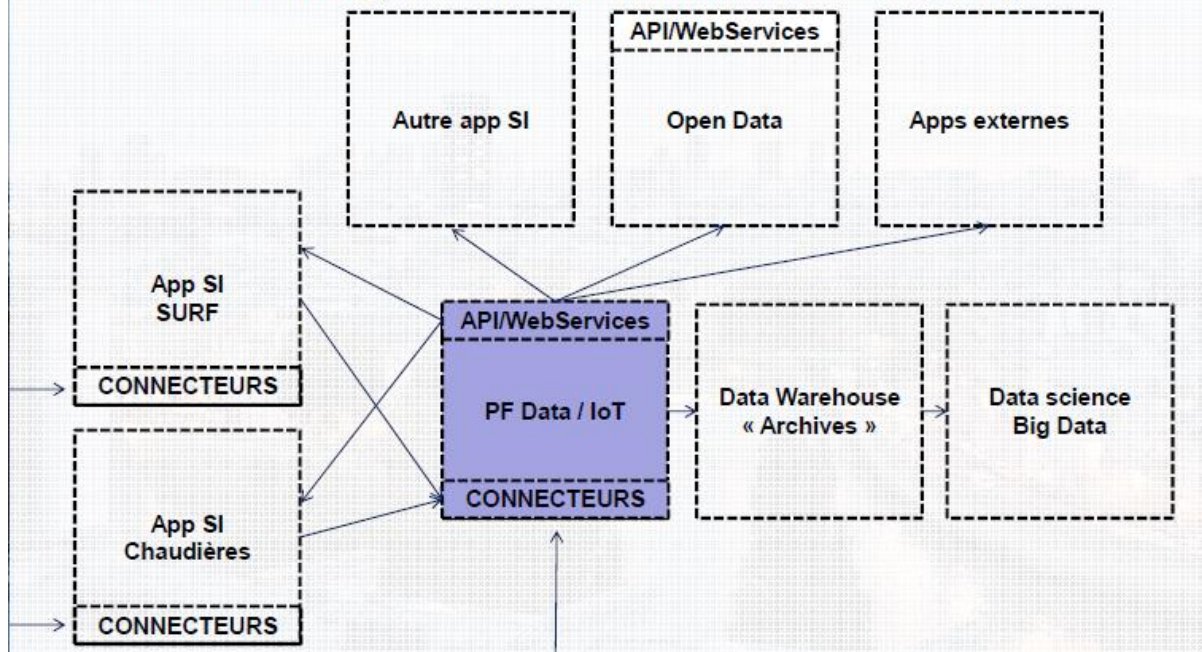


Figure 3 Extrait de la présentation de Jean-Philippe Clément, disponible sur le Slideshare de Living Things

Jean-Philippe Clément : Paris a une vision du territoire intelligent qu'elle pousse depuis 2 ans et qui poursuit tous les objectifs de la ville durable et ouverte.

Pour reprendre les questions de l'intervention précédente sur les opportunités business, elles sont partout. Il ne s'agit pas de réfléchir uniquement à la valeur et à l'algorithme. Le développement de l'IoT est intrinsèquement lié au développement du croisement des données. Le crowdsourcing prend de l'importance dans ce champ.

L'Open Data est une démarche plus mûre car nous l'avons initiée depuis plus longtemps ; d'abord « à la main » puis en travaillant au développement d'une plateforme avec OpenDataSoft. Cet outil est aujourd'hui un modèle pour d'autres collectivités.

Nous organisons des moments d'Open innovation. Ce sont des temps privilégiés qui permettent aux acteurs de se rencontrer et de faire émerger des opportunités de business. DataCity avec NUMA et d'autres acteurs en est un exemple. Les acteurs se réunissent, mettent en commun des données et réfléchissent aux nouveaux services qui peuvent en sortir.

« *Le problème n'est pas l'accès [à la donnée] mais ce qu'on fait de la donnée.* »

Philippe Dumont : La donnée peut être chaude ou froide c'est-à-dire en temps réel ou non. Elle peut être structurée ou non-structurée, elle peut même avoir d'autre format : la

vidéo peut être une donnée !

La question : « y'a-t-il rétention de données » est bien sur légitime mais il faut aussi se demander si on ne devrait pas mettre moins de données, tant les volumes générés sont importants. Une donnée en tant que telle n'a aucune valeur, l'important est de créer l'information. IBM a choisi de sortir du marché de la génération de donnée pour se concentrer sur l'analyse.

Avec l'expérimentation Place de la Nation justement, pléthores de données sont disponibles. Le problème n'est pas l'accès mais ce qu'on en fait. Les algorithmes permettent de sortir des signaux forts, mais il est nécessaire de leur donner un sens que seuls des experts métiers peuvent lui donner. Les enjeux techniques sont déjà levés : on ne se pose plus la question du protocole à utiliser pour les objets connectés. En revanche, on s'interroge sur la manière de présenter les données une fois celle-ci générées. C'est-à-dire qu'on trouve la double-compétence, qu'on associe le code au métier.

Jean-Philippe Clément : La question de la plateforme territoriale est relativement mature : il en existe beaucoup sur le marché. Les collectivités territoriales ont structuré leur demande et elles savent définir leurs besoins. Néanmoins, la collectivité ne doit pas être pieds et poings liés une fois qu'elle a acquis une technologie. Il faut fonctionner de manière collaborative : avec OpenDataSoft, nous savons qu'il s'agit d'une collaboration qui peut s'arrêter d'un moment à l'autre à notre demande sans que nous perdions l'accès et la maîtrise de l'outil. Les briques technologiques ne doivent surtout pas être développées en boîte noire par les sociétés, les collectivités doivent pouvoir rester en autonomie.

Hervé Rannou : Être Paris donne peut-être plus de poids pour aller plus loin ?

« *Les briques technologiques ne doivent pas être développées en boîte noire, les collectivités doivent pouvoir rester autonomes.* »

Jean-Philippe Clément : Paris a une volumétrie intéressante ce qui nous donne un avantage pour lancer des expérimentations. Mais les résultats ouvrent la voie aux autres collectivités, de même qu'on se nourrit de ce qui est fait ailleurs.

Jean-Marc Lazard : ce qui a été expérimenté à Paris bénéficie directement à Angers, il y a un effet d'échelle.

Philippe Dumont : sous l'angle industriel, Paris n'est pas l'endroit le plus facile pour faire du développement mais son écosystème fait sa force.

Datacity permet de produire en commun un produit qui peut adresser le marché. Les acteurs historiques mettent à disposition leurs données. Sur le marché de la ville, 80% des données sont entre les mains des opérateurs : c'est pourquoi DataCity met les start-ups en relation avec.

Dans ce mouvement d'innovation, il faut néanmoins prendre des précautions ; les collectivités doivent faire attention à travailler et préparer leur sujet pour que l'investissement privé ne soit pas vain.